



**FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET
JEU PROVENÇAL**

REGION GRAND EST

COMITE DU HAUT-RHIN

SIEGE SOCIAL : 3 rue de Thann / 68200 MULHOUSE

Registre des associations : volume XXXV (35) Folio 17

Compte rendu de la réunion des Présidents du 15 novembre 2025

Présents : Messieurs MAURER Pierre, RABELLINO Michel, RAY Lionel, RIEGERT Julien, MILLEREUX Franck, GUIDAT Frédéric, OLLIVIER Thierry, GIORDANI Noel.
Mesdames LEQUERTIER Chantal, STERNITZKY Michèle, THOREL Sylvie et WIEBELSKIRCHER Monique.

Excusés : Madame FIMBEL Audrey et Monsieur MAGAND Raphaël.

Sociétés présentes : Cercle Bouliste d'Illzach, Pétanque Club de Rhodia, Amicale Boules Munster, Pétanque Club Fessenheim, La Boule de Barth', Pétanque Club Sausheim, Pétanque Club Issenheim, Pétanque Club du Rhin, Mulhouse Pétanque Sport et Loisirs, La Boule 2000, Pétanque Club d'Ensisheim, Pétanque Club Sierentz, La Boule de Kembs, Club Bouliste Durmenach, Pétanque Club Saint-Martin Colmar, FC Guebwiller Pétanque, Pétanque Club Wittelsheim et Pétanque Aspach.

Sociétés excusées : Pétanque Club Cernay les Cigognes et Club Bouliste Ludovicien.

Sociétés absentes : Pétanque Club Vieux-Thann, Pétanque Club de Froeningen, Pétanque Loisirs « les Acacias » Altkirch et Pétanque Club Biesheim.

Le Président, Monsieur MAURER Pierre ouvre la séance à 14h30 au PC Sausheim et remercie son Président pour son super accueil.
Tous les membres du CD68 vous souhaitent la bienvenue pour cette réunion des Présidents.

Appel des sociétés

18 sociétés présentes.
2 excusées et 4 absentes.

Accueil et mot du Président

Cette réunion permettra de faire un point sur la saison 2025 et permettra de préparer l'Assemblée Générale qui se déroulera le samedi 6 décembre 2025 à Munster.

Nous ferons le point sur la saison écoulée, préparerons la saison 2026, en discutant sur vos questions et suggestions, en présentant le calendrier de la saison 2026 et nous préparerons la prochaine saison ensemble. Nous vous donnerons quelques informations et nous finirons par un échange entre vous et le CD68.

Point sur la saison 2025

1. Championnats départementaux et concours officiels :

Merci aux sociétés qui ont organisé toutes les compétitions en 2025.

Tous les championnats départementaux et régionaux ont été organisés.
Le palmarès sera communiqué lors de l'AG du 6 décembre 2025.

Point sur les résultats 2025

2. Bilan championnat national des clubs

CNC Open, division 2

CBS1 termine 4ème de son groupe et se maintient en division 2 en 2026.

CNC Open, division 3

ILLZACH 1 termine 2ème et se maintient en division 3 en 2026.

GAMBSHEIM 1 termine 5ème et se maintient en division 3 en 2026.

HATTEN 1 termine 6ème et est relégué en CRC en 2026.

CNC Féminin, division 1

ILLZACH F1 termine 5ème et se maintient en division 1.

CNC Féminin, division 2

LA WANTZENAU F1 termine 8ème et est reléguée en CRC F 2026.

3. Bilan championnat régional des clubs :

CRC open

1	COLMAR 1	monte en CNC3
2	CBS 2	
3	WITTELSHEIM 1	
4	GAMSHEIM 2	
5	OBERNAI 1	
6	SCHWEIGHOUSE 1	
7	SAINT-LOUIS 1	
8	MPSL 1	
9	PC RHIN 1	
10	BOULE 2000 1	
11	LA WANTZENAU 1	
12	ILLZACH 2	
13	BIESHEIM 1	
14	COLMAR 2	
15	BOULE DE BAR'T 1	relégué en CDC Open division 1
16	PETANCAIR'S 1	relégué en CDC Open division 1

CRC féminin

1	CBS F1	monte en CNC-F2
2	ILLZACH F2	
3	WITTELSHEIM F1	
4	SCHWEIGHOUSE F1	
5	COLMAR F1	
6	GAMBSHEIM F1	
7	CERNAY F	relégué en CDC-F
8	MUNDOLSHEIM F1	relégué en CDC-F

CRC vétéran

1	ILLZACH V1	
2	CBS V1	
3	MUNDOLSHEIM V1	
4	ALTORF V1	
5	PC RHIN V1	
6	ISSENHEIM V1	
7	MUNSTER V1	
8	COLMAR V2	
9	MPSL V1	
10	FESSENHEIM V1	
11	COLMAR V1	
12	SCHWEIGHOUSE V1	
13	ILLZACH V2	
14	KIRCHHEIM V1	
15	LA WANTZENAU V1	relégué en CDC-Vétéran
16	DALHUNDEN V1	relégué en CDC-Vétéran

CRC Jeu Provençal, division 1

1	PONT A MOUSSON JP	champion CRC JP 2025
2	COLMAR JP1	
3	THIONVILLE JP	
4	DOMBASLE JP	
5	ELOYES JP	
6	AYDOILLES JP	

CRC Jeu Provençal, division 2, groupe A

1	LUNEVILLE JP	monte en CRC JP division 1
2	MARLY JP	
3	ST MIHIEL JP	
4	RAON L'ETAPE JP	
5	COLMAR JP2	
6	ST ETIENNE REMIREMONT JP	

CRC Jeu Provençal, division 2, groupe B

1	LANEUVEVILLE JP	monte en CRC JP division 1
2	FALCK JP	
3	EPINAL JP	
4	PAGNY/MOSELLE JP	
5	GOLBEY JP	
6	ILLZACH JP	

La division 1 passe à 8 équipes.
 La division 2 passe à 2 groupes de 8.
 Pas de rétrogradation en 2025.

Bilan championnat départemental des clubs : division 1

1	COLMAR 3	monte en CRC Open
2	FESSENHEIM 1	
3	ILLZACH 3	
4	VIEUX-THANN 1	
5	MUNSTER 1	
6	WITTELSHEIM 2	
7	ILLZACH 6	
8	RHODIA 1	
9	ISSENHEIM 1	
10	PC RHIN 2	
11	ILLZACH 4	
12	SAUSHEIM 1	
13	ILLZACH 5	
14	BOULE 2000 2	
15	COLMAR 4	relégué en CDC Open division 2
16	RHODIA 2	relégué en CDC Open division 2

Bilan championnat départemental des clubs : division 2

1	WITTELSHEIM 3	vainqueur et monte en CDC Open division 1
2	DURMENACH 1	monte en CDC Open division 1
3	CERNAY 1	
4	KEMBS 1	
5	MPSL 2	
6	VIEUX-THANN 2	
7	BIESHEIM 2	
8	ILLZACH 7	
9	FESSENHEIM 2	
10	BIESHEIM 3	
11	ISSENHEIM 2	
12	ALTKIRCH	
13	BOULE DE BART'2	
14	BOULE 2000 3	
15	RHODIA 3	relégué en CDC Open division 3
16	FESSENHEIM 3	relégué en CDC Open division 3

Bilan championnat départemental des clubs : division 3, 4 groupes

1	SAUSHEIM 2	vainqueur CDC 3 et monte en CDC open division 2	17	SIERENTZ 2	
2	ENSISHEIM 1	monte en CDC open division 2	18	ENSISHEIM 2	
3	SAINT LOUIS 2	ne peut monter en CDC open division 2	19	KEMBS 4	
4	ASPACH		20	ILLZACH 8	
5	GUEBWILLER 1		21	SAUSHEIM 3	
6	MPSL 3		22	GUEBWILLER 2	
7	FESSENHEIM 4		23	VIEUX-THANN 3	
8	KEMBS 2		24	FESSENHEIM 5	
9	MUNSTER 2		25	CERNAY 2	
10	ISSENHEIM 3		26	ISSENHEIM 4	
11	WITTELSHEIM 4		27	KEMBS 3	
12	SAINT LOUIS 3		28	SIERENTZ 3	
13	SIERENTZ 1		29	FROENINGEN	
14	MUNSTER 3		30	PC RHIN 3	
15	DURMENACH 2		31	FESSENHEIM 6	
16	RHODIA 4				

4. Bilan championnat départemental des clubs : division 3, 4 groupes

→ Suite aux différentes remarques en 2025. La commission de pilotage propose de modifier le RI pour les montées de division 3 en 2026 afin que tous les premiers de groupe accèdent à la division supérieure l'année suivante.

Si des équipes ne se réengagent pas en division 2 en 2026, ce seront les équipes classées à partir de la 4^{ème} place de division 3 2025 qui monteront.

CDC Féminin, 2 groupes

1	PC RHIN F	monte en CRC Féminin
2	MPSL F	
3	ILLZACH F3	
4	COLMAR F2	
5	BOULE 2000 F	
6	KEMBS F	
7	SAUSHEIM F	
8	FESSENHEIM F	
9	ASPACH F	
10	MUNSTER F	
11	ISSENHEIM F	
12	RHODIA F2	
13	SIERENTZ F	
14	RHODIA F1	
15	WITTELSHEIM F2	

CDC Vétérán, division 1

1	RHODIA V1	monte en CRC Vétérán
2	ILLZACH V4	
3	VIEUX THANN V1	
4	CERNAY V1	
5	FESSENHEIM V2	
6	COLMAR V3	
7	ISSENHEIM V2	
8	CERNAY V2	
9	ILLZACH V5	
10	WITTELSHEIM V	
11	CERNAY V3	
12	RHODIA V2	
13	SAUSHEIM V1	
14	ILLZACH V3	
15	ALTKIRCH V	relégué en CDC Vétérán division 2
16	SAINT-LOUIS V	relégué en CDC Vétérán division 2

CDC vétérán division 2

1	DURMENACH V	champion et monte en CDC-V division 1
2	MPSL V2	monte en CDC-V division 1
3	ASPACH V	monte en CDC-V division 1 suite montée de RHODIA V1 en CRC-V
4	MUNSTER V3	
5	ISSENHEIM V3	
6	MUNSTER V2	
7	KEMBS V1	
8	FESSENHEIM V3	
9	KEMBS V2	
10	SAUSHEIM V2	
11	ISSENHEIM V4	
12	FESSENHEIM V4	
13	SIERENTZ V2	
14	SIERENTZ V1	
15	RHODIA V3	
16	GUEBWILLER V	

CDC Jeu Provençal

1	MPSL JP	monte en CRC JP division 2
2	VIEUX THANN JP	
3	RHODIA JP 1	
4	RHODIA JP2	

MPSL JP pourra monter si 4 équipes s'inscrivent en 2026.

Points sur la saison 2025 : résultats

Coupe du Haut-Rhin et coupe de France

½ finales et finale le 23 novembre à Illzach

(COLMAR – ILLZACH – WITTELSHEIM – BIESHEIM)

ILLZACH a perdu au 2ème tour de zone. COLMAR et SAINT-LOUIS qualifiés pour le 3ème tour de Zone.

Coupe des Sociétés

½ finales et finale le 23 novembre à Illzach

(WITTELSHEIM - BOULE DE BART' - SAINT LOUIS - VIEUX THANN)

Coupe d'Alsace

½ finales et finale le 6 décembre à Strasbourg

(PC RHIN et COLMAR représenteront le CD68.)

Coupe de Jeu Provençal

Champion : COLMAR, a perdu en 16ème de finale dans la suite de la compétition.

Points sur la saison 2025 : déroulement des compétitions et échanges

- Le CD68 souhaite qu'il y ait un arbitre qui officie sur chaque site lors de tous les championnats (départementaux, des clubs).
- Prévoir plusieurs sites lors des championnats des clubs à 2 tours pour la gestion des repas
- **Remarques ou suggestions des clubs :**

La Boule de Bart' (monsieur FOURMI Philippe) : Problème sur la dernière journée de CRC à Schweighouse : Il fallait libérer les terrains pour les féminines qui arrivaient l'après-midi sur le même site et les parties cruciales des masculins n'étaient pas terminées à 14h00. Pas facile de jouer sans pause déjeuner, surtout lorsqu' on est parti à 6h00 du matin.

Prévoir éventuellement 2 sites différents dans ce cas de figure.

Le sujet sera rapporté lors de l'AG du Grand Est.

Pétanque Aspach (monsieur PROBST Serge) : Injustice et incompréhension quand on termine premier d'un groupe et qu'on ne peut pas monter en division supérieure. Comparaison avec les autres fédérations sportives, frustration par rapport à l'investissement qui n'est pas récompensé.

Réponse du CD68 : En cours d'année, on ne peut pas changer le règlement interne du CDC. Il a été appliqué, à savoir :

Si 4 groupes en division 3 :

½ finales entre les 4 premiers de chaque groupe. Les finalistes accèdent à la division 2 et le vainqueur est déclaré champion CDC 3. Les perdants des ½ finales se rencontrent pour déterminer le 3ème et le 4ème.

Aucun club ne peut ignorer le règlement.

Par contre le CD68 proposera à l'AG de modifier le règlement pour 2026 afin de faire monter le 1er de chaque groupe de la division 3 en 2026 et remédier à cette injustice. En conséquence il y aura plus d'équipes qui descendront de la division 2 vers la division 3. Le CD 68 admet que le succès des CDC (31 équipes en division 3 en 2025) mérite une révision du règlement pour les saisons à venir.

A noter que si des équipes se désengagent pour 2026 en division supérieure les équipes de division 3 monteront en division 2 dans l'ordre du classement final 2025. Et ce, après le 15 février 2026 (date limite d'engagement des équipes).

PC Rhin (monsieur GUIDANTONI Yvo) : le problème se pose également pour les premières de chaque groupe du CDC féminin qui doivent se départager pour l'accès en CRC. Le PC Rhin propose de faire 2 divisions avec un accès direct à la division supérieure pour l'équipe première de chaque groupe ou de faire monter les premières de chaque groupe en CRC-F.

Réponse du CD68 : ce règlement d'accession en CRC ne dépend pas que du département et qu'il n'est pas modifiable facilement.

Le CD68 et plusieurs autres clubs estiment que les équipes qui seront en division 2 seront défavorisées par rapport à la situation actuelle car déclassées. Donc pas de changements pour le CDC féminin, nous allons garder 1 division et s'il y a 2 groupes, il y aura une finale entre les deux premiers pour départager l'accession en CRC et l'obtention du titre.

MPSL (monsieur BIRINGER Franck) : Il déplore la qualité et le prix de certains repas lors des compétitions des Championnat des clubs.

Le sujet sera abordé lors de l'AG du Grand Est.

La boule Kembsoise (monsieur CECERE Patrick) : l'obligation de proposer un repas est lourde pour les clubs, cette contrainte n'existait pas il y a quelques années et complique les organisations.

Réponse du CD68 : C'est une décision qui a été votée en 2024 par les Présidents afin d'alléger le calendrier pour des concours officiels. Il n'est pas obligatoire de prendre les repas.

Pétanque club Issenheim (monsieur TAVONE Luigi) : Il rappelle que libre à chacun de s'inscrire ou pas pour le repas, mais il est vrai que suivant le cas le temps dédié à la pause déjeuner peut varier ou être un peu court pour respecter les horaires convenus de compétition. Manger sur place est plus pratique et perturbe moins le déroulement de la compétition.

Pétanque Club de Sausheim (monsieur RAY Lionel) : Il est difficile d'établir des heures de repas fixes lorsque les parties ne s'enchainent pas sur le même rythme pour toutes les rencontres. Monsieur NAUDY Nicolas suggère de faire les tours sur 4 sites différents pour éviter les relèves et la gestion de plus de 300 repas pour le club organisateur. Il suffit d'avoir 24 terrains pour un tour de CDC par groupe.

Pétanque Club Fessenheim (monsieur VIEN Alain) : Attention à l'attribution des terrains lors des CDC : Lors d'une journée à 2 tours, le club local a joué ses 2 tours sur les mêmes terrains. Prioriser le tirage aléatoire des terrains comme à Sausheim serait plus équitable.

MPSL (Monsieur BIRINGER Franck) remarque qu'il n'y a pas assez de participants aux concours officiels.

Réponse du CD68 : de septembre à mi-octobre les créneaux sont remplis par les CDC.

En octobre il n'y a eu aucun concours officiel par manque d'organiseurs.

Les 55 ans et plus sont un succès mais dépendent beaucoup de la météo et du lieu de compétition (plus c'est éloigné, moins il y a de participants).

MPSL (monsieur BIRINGER Franck) : Il déplore qu'il n'y a pas assez d'arbitres ou que ceux-ci préfèrent jouer et prendre part aux compétitions où ils sont sensés officier en tant qu'arbitre. Il est compliqué de faire respecter le règlement et on remarque plus de dérives des joueurs quand il n'y a pas d'arbitre.

PC RHIN (monsieur GUIDANTONI Yvo) : On pourrait obliger chaque club à fournir au moins 1 arbitre comme ça se pratique dans d'autres fédérations sportives.

Réponse du CD 68 : nous devons tout mettre en œuvre pour susciter des vocations, repérer ceux qui ont une appétence pour la fonction, et respecter au maximum les arbitres sur les

terrains pour donner envie de s'engager dans cette voie. C'est la mission de monsieur MAGAND Raphael et il y travaille.

En cas de pénurie d'arbitre, le jury de la manifestation, ou le coach d'une équipe non concernée par la partie, peuvent faire office d'arbitre à condition que la partie à arbitrer ne les regarde en aucune façon.

La Boule de BART' (monsieur FOURMI Phillipe) : Lors de l'AG pourrait on soumettre au vote de la pertinence ou pas des invités au national de Mulhouse ? plutôt que ce soit le CD68 qui décide lui-même.

Réponses du CD68 : Monsieur RABELLINO Michel rappelle que ce n'est pas l'AG qui décide du National, mais n'exclut pas de proposer un groupe de travail pour en discuter si les présidents le souhaitent.

Monsieur MAURER Pierre précise que c'est le sponsoring qui sert à financer les joueurs invités et que la venue de champions tels que Philippe QUINTAIS et Claudie WEIBEL sont des excellents arguments pour promouvoir le National chez nos sponsors partenaires. Il avoue que le départ de Philippe QUINTAIS le samedi soir est gênante et que le manque d'expérience et une part de naïveté de sa part est à corriger dans sa gestion des « stars ».

La Boule de BART' : monsieur FOURMI Philippe rappelle que les 160 euros des tombolas réclamés à chaque club sont une forme de sponsoring.

Préparation saison 2026

Présentation du calendrier prévisionnel 2026

Chaque club enverra ses souhaits à la secrétaire avant le 22 novembre 2025.

Championnats régionaux : tous les championnats débuteront à 8h00.

Organisation des championnats départementaux 2026

- **Les qualificatifs des championnats seniors masculins et seniors féminins se dérouleront le samedi sur 2 sites, et les phases finales le dimanche sur un seul site**
- **Il y aura un maximum de poules de 4 et quelques poules de 3 en fonction du nombre de terrains que disposera chaque organisateur**
- Pour les qualificatifs doublette masculin et tête à tête masculin, il pourrait y avoir 2 sites de qualification pour les masculins dont un qui serait couplé avec les féminines (site 2) si le club organisateur du site 1 n'a pas assez de terrains.

Sur le site 1, il y aurait un maximum de poules masculines et sur le site 2, il y aurait quelques poules masculines avec les féminines.

Le choix des poules qui joueront sur les sites sera fonction du tirage au sort. Les premières joueront sur le site 1 et les dernières sur le site 2

Les matchs après les poules se dérouleraient sur le site 1 jusqu'en 16^{èmes} de finale inclus

- Pour le qualificatif doublette mixte, il pourrait y avoir 2 sites de qualification, de préférence sur deux terrains qui sont proches afin de faciliter le retour des équipes sur un seul site après les poules.

Le choix des poules qui joueront sur les sites sera fonction du tirage au sort. Les premières joueront sur le site 1 et les dernières sur le site 2

Les matchs après les poules se dérouleraient sur le site 1 jusqu'en 16^{èmes} de finale inclus.

Cette solution est envisagée que si le club organisateur de chacun de ces championnats n'a pas assez de terrains.

- **Pour les qualificatifs doublette masculin et tête à tête masculin et qualificatif doublette mixte et, afin d'éviter les déplacements entre 2 sites au cours de la compétition, la priorité sera donnée aux clubs pouvant accueillir un championnat sur un seul site. Soit les clubs pouvant fournir minimum 64 terrains avec un éclairage suffisant.**

Monsieur DE GRUTTOLA Valentin (PC WITTELSHEIM) propose de poursuivre les championnats départementaux le dimanche matin à partir des 1/8^{èmes} de finale.

La proposition est retenue par une grande majorité des sociétés.

La modification ci-dessous sera proposée en AG :

Les Championnats départementaux se déroulent sur deux journées.

- **1^{er} jour, début du championnat par poules jusqu'aux 1/16 de finale inclus pour les championnats seniors masculins et seniors mixtes.**
- **1^{er} jour, début du championnat par poules jusqu'aux 1/8 de finale inclus pour les championnats seniors féminins et vétérans.**
- **2^{ème} jour, poursuite du championnat à partir des 1/8 de finale à 9h00 pour les championnats seniors masculins et seniors mixtes.**
- **2^{ème} jour, poursuite du championnat à partir des 1/4 de finale à 10h00 pour les championnats seniors féminins et à 13h30 pour les championnats vétérans.**
- **Obligation de reprendre le championnat le 2^{ème} jour au plus tard à 14h30 en 1/2 finales (à l'appréciation du jury).**

CDC 2026

Prévoir plusieurs sites lors des championnats des clubs à 2 tours pour la gestion des repas.

Modifications RI CDC

Article 3 : Divisions, groupes, classement et phase finale

- **Division 2 : 2 groupes de 8 :**

Les premiers de chaque groupe accèdent au CDC 1 l'année suivante et se rencontrent lors d'une dernière journée. Le vainqueur est déclaré champion CDC 2

Les modifications en rouge ci-dessous :

- Si 4 groupes en division 3, les deux derniers de chaque groupe sont relégués en division 3.

- Si 3 groupes en division 3, le dernier de chaque groupe est relégué en division 3 et il y aura un match de barrage entre les 7èmes. Le perdant sera relégué en division 3.
- Si 2 groupes en division 3, le dernier de chaque groupe est relégué en division 3

Des matchs de classement sont programmés pour des montées supplémentaires en CDC 1 ou pour des relégations en division 3

- **Division 3 : 2, 3 ou 4 groupes de 4 à 8**
- Si 2 groupes : Les premiers de chaque groupe accèdent au CDC 2 l'année suivante et se rencontrent lors d'une dernière journée. Le vainqueur est déclaré champion CDC 3. Des matchs de classement sont programmés pour des montées supplémentaires en CDC 2.
- Si 3 groupes : Les premiers de chaque groupe accèdent au CDC 2 l'année suivant. ½ finales entre les 3 premiers de chaque groupe et le meilleur 2ème puis finale. Le vainqueur est déclaré champion CDC 3. Les perdants des ½ finales se rencontrent pour déterminer le 3ème et le 4ème.
- Si 4 groupes : Les premiers de chaque groupe accèdent au CDC 2 l'année suivante. ½ finales entre les 4 premiers de chaque groupe puis finale. Le vainqueur est déclaré champion CDC 3. Les perdants des ½ finales se rencontrent pour déterminer le 3ème et le 4ème

Répartitions des équipes pour 2026

Championnat national des clubs :

CNC Open, division 2

CBS1.

CNC Open, division 3

ILLZACH 1, GAMBSHEIM 1, COLMAR 1.

CNC Féminin, division 1

ILLZACH F1

CNC Féminin, division 2

CBS F1

Championnat régional des clubs :

CRC Open :

1	CBS 2	
2	WITTELSHEIM 1	
3	GAMSHEIM 2	
4	OBERNAI 1	
5	SCHWEIGHOUSE 1	
6	SAINT-LOUIS 1	
7	MPSL 1	
8	PC RHIN 1	
9	BOULE 2000 1	
10	LA WANTZENAU 1	
11	ILLZACH 2	
12	BIESHEIM 1	
13	COLMAR 2	
14	HATTEN 1	descente de CNC3 2025

15	COLMAR 3	vainqueur CDC CD68 2025
16	KIRCHHEIM 1	vainqueur CDC CD67 2025

CRC Féminin :

1	ILLZACH F2	
2	WITTELSHEIM F1	
3	SCHWEIGHOUSE F1	
4	COLMAR F1	
5	GAMBSHEIM F1	
6	LA WANTZENAU F1	descente de CNC-F2
7	PC RHIN F	vainqueur CDC-F CD68 2025
8	LA WANTZENAU F2	vainqueur CDC-F CD67 2025

CRC Vétéran :

1	ILLZACH V1	
2	CBS V1	
3	MUNDOLSHEIM V1	
4	ALTORF V1	
5	PC RHIN V1	
6	ISSENHEIM V1	
7	MUNSTER V1	
8	COLMAR V2	
9	MPSL V1	
10	FESSENHEIM V1	
11	COLMAR V1	
12	SCHWEIGHOUSE V1	
13	ILLZACH V2	
14	KIRCHHEIM V1	
15	RHODIA V1	vainqueur CDC-V CD68 2025
16	GAMBSHEIM V1	vainqueur CDC-V CD67 2025

CRC Jeu Provençal :

COLMAR JP1 en division 1.

COLMAR JP2 en division 2 et MPSL JP (si 4 équipes en CDC-JP CD68 en 2025).

CDC Open, division 1 :

1	FESSENHEIM 1	
2	ILLZACH 3	
3	VIEUX-THANN 1	
4	MUNSTER 1	
5	WITTELSHEIM 2	
6	ILLZACH 6	
7	RHODIA 1	
8	ISSENHEIM 1	
9	PC RHIN 2	
10	ILLZACH 4	
11	SAUSHEIM 1	
12	ILLZACH 5	
13	BOULE 2000 2	
14	WITTELSHEIM 3	vainqueur CDC Open division 2 2025
15	DURMENACH 1	qualifié CDC Open division 2 2025
16	BOULE DE BART' 1	relégué de CRC 2025

CDC Open, division 2 :

1	COLMAR 4	descente de CDC Open division 1
2	RHODIA 2	descente de CDC Open division 1

3	CERNAY 1	
4	KEMBS 1	
5	MPSL 2	
6	VIEUX-THANN 2	
7	BIESHEIM 2	
8	ILLZACH 7	
9	FESSENHEIM 2	
10	BIESHEIM 3	
11	ISSENHEIM 2	
12	ALTKIRCH	
13	BOULE DE BART'2	
14	BOULE 2000 3	
15	SAUSHEIM 2	vainqueur CDC Open division 3
16	ENSISHEIM 1	qualifié 1 CDC Open division 3

CDC Open, division 3 :

1	RHODIA 3	descente de CDC Open division 2
2	FESSENHEIM 3	descente de CDC Open division 2
3	SAINT LOUIS 2	
4	ASPACH	
5	GUEBWILLER 1	
6	MPSL 3	
7	FESSENHEIM 4	
8	KEMBS 2	
9	MUNSTER 2	
10	ISSENHEIM 3	
11	WITTELSHEIM 4	
12	SAINT LOUIS 3	
13	SIERENTZ 1	
14	MUNSTER 3	
15	DURMENACH 2	
16	RHODIA 4	
17	SIERENTZ 2	
18	ENSISHEIM 2	
19	KEMBS 4	
20	ILLZACH 8	
21	SAUSHEIM 3	
22	GUEBWILLER 2	
23	VIEUX-THANN 3	
24	FESSENHEIM 5	
25	CERNAY 2	
26	ISSENHEIM 4	
27	KEMBS 3	
28	SIERENTZ 3	
29	FROENINGEN	
30	PC RHIN 3	
31	FESSENHEIM 6	

CDC Féminin :

1	CERNAY F	descente de CRC-F
2	MPSL F	
3	ILLZACH F3	
4	COLMAR F2	
5	BOULE 2000 F	
6	KEMBS F	

7	SAUSHEIM F	
8	FESSENHEIM F	
9	ASPACH F	
10	MUNSTER F	
11	ISSENHEIM F	
12	RHODIA F2	
13	SIERENTZ F	
14	RHODIA F1	
15	WITTELSHEIM F2	

CDC Vétérán, division 1 :

1	ILLZACH V4	
2	VIEUX THANN V1	
3	CERNAY V1	
4	FESSENHEIM V2	
5	COLMAR V3	
6	ISSENHEIM V2	
7	CERNAY V2	
8	ILLZACH V5	
9	WITTELSHEIM V	
10	CERNAY V3	
11	RHODIA V2	
12	SAUSHEIM V1	
13	ILLZACH V3	
14	DURMENACH V	vainqueur CDC-V division 2
15	MPSL V2	qualifié 1 CDC-V division 2
16	ASPACH V	qualifié 2 suite montée RHODIA V1 et de non relégation de CRC V CD68

CDC Vétérán, division 2 :

1	ALTKIRCH V	relégué de CDC-V1
2	SAINT-LOUIS V	relégué de CDC-V1
3	MUNSTER V3	
4	ISSENHEIM V3	
5	MUNSTER V2	
6	KEMBS V1	
7	FESSENHEIM V3	
8	KEMBS V2	
9	SAUSHEIM V2	
10	ISSENHEIM V4	
11	FESSENHEIM V4	
12	SIERENTZ V2	
13	SIERENTZ V1	
14	RHODIA V3	
15	GUEBWILLER V	
16		

CDC Jeu Provençal :

1	RHODIA JP2	
2	RHODIA JP1	
3	VIEUX-THAN JP	
4		
5		

Obligation de 4 équipes pour la mise en place du championnat.

Championnats régionaux

Le PC SAUSHEIM organisera les championnats régionaux la semaine de l'ascension.

14 mai : triplettes seniors masculin et féminin

15 mai : triplète vétéran

16 mai : doublette mixte

17 mai : triplète mixte.

Répartition des équipes qualifiées CD68 en 2026

	CD08	CD10	CD51	CD52	CD54	CD55	CD57	CD67	CD68	CD88	Total
TRIP MASC	3	3	4	1	4	2	6	4	2	3	32
TRIP FEM	4	3	3	1	5	1	5	4	3	3	32
TRIP PROMO	3	2	3	1	4	1	7	4	3	4	32
TRIP VETERAN	3	2	3	1	5	1	5	6	2	4	32
TRIP MIXTE	4	2	3	1	5	1	6	4	3	3	32
TRIP JP	2	0	0	2	7	3	7	3	2	6	32
DOUB FEM	4	2	3	2	5	2	5	3	3	3	32
DOUB MASC	4	2	4	2	4	2	6	3	2	3	32
DOUB MIXTE	4	2	3	1	5	1	6	4	3	3	32
DOUB JP	2	2	0	0	6	3	7	3	3	6	32
TT MASC	3	2	3	2	4	2	7	3	3	3	32
TT FEM	4	2	3	2	5	2	4	3	4	3	32
TDP JUN MASC	3	2	2	2	4	0	4	2	2	3	24
TDP JUN FEM	3	2	2	2	4	0	4	2	2	3	24
TRIP JUNIOR	3	2	2	1	5	2	6	4	3	4	32
TRIP CADET	3	2	2	1	5	2	6	4	3	4	32
TRIP MINIME	3	2	2	1	5	2	6	4	3	4	32

Point Trésorerie

Intervention de M. RABELLINO

Passage de 5 à 6 euros par joueur pour les engagements aux championnats départementaux qualitatifs au France

Modalités de renouvellement de licences et mutations

Mutations 2026 :

- Mutations « Non Classé et Promotion » : $20+5+25=50€$
- Mutations « Honneur » : $45+5+25=75€$
- Mutations « Elite » : $95+5+25=125€$

Tous les feuillets de mutation devront être transmis à madame STERNITZKY Michèle par mail,

responsable du renouvellement des licences.

Catégorisation 2026 :

Passage en catégorie honneur pour 2026 : 10 points et + marqués en 2025.

Le classement général individuel national 2025 du CD68 est consultable sur le site du CD68.

■ **Pour les Elites :**

Tous les champions seniors masculins et féminins départementaux et régionaux 2025 en pétanque.

■ **Pour les promotions :**

- Tous les joueurs promotions ayant marqué entre 10 et 20 points passeront Honneur 1
- Tous les joueurs promotions ayant marqué 21 points et plus passeront Honneur 2
- Les joueurs promotions ayant marqué entre 1 et 9 points restent promotion et si aucun point ils passent Non Classés

■ **Pour les honneurs :**

- Si un honneur 2 marque plus de 10 points, il reste honneur 2
- Si un honneur 2 marque moins de 10 points, il descend Honneur 1
- Si un honneur 1 marque entre 10 et 20 points, il reste honneur 1
- Si un honneur 1 marque plus de 20 points, il passe honneur 2
- Si un honneur 1 marque moins de 10 points, il descend promotion.

Prix des licences pour 2026

- Licence vétérans et senior : **42€**.
- Licence junior : **19€**
- Licence benjamin, minime, cadet : **9€**

Il n'y aura plus de support licence en 2026.

Madame STERNITZKY Michèle sera responsable des licences.

Madame WIEBELSKIRCHER Monique sera responsable des licences du Club de RHODIA exclusivement.

Procédure pour 2026 :

- Demande de reprise du licencié auprès de son club. (Formulaire de prise de licence à remplir)
- Le club remplit le bordereau de reprise et l'envoie par mail à madame STERNITZKY Michèle (sauf ILLZACH).
- La responsable saisit les reprises dans GESLICO.
- Le licencié pourra :
 - Soit se faire transmettre le document licence QR Code papier auprès de son club. (les documents seront transmis par le responsable licence aux clubs).
 - Soit télécharger sa licence dématérialisée (QR Code) sur l'application dédiée (IOS ou ANDROID) de son téléphone (les modalités permettant de télécharger l'appli seront transmises dans les prochaines semaines).

Lors de la demande de licence : la photo, l'adresse mail ou le n° de portable sont obligatoires. Impératif pour que les joueurs puissent s'inscrire en ligne lors des Nationaux.

Informations diverses du comité

- **Coupe Grand Est** : à PONT-A-MOUSSON les 10 et 11 janvier 2026.

Participation du CD68 ?

- **Coupe de France des clubs 2026-2027 :**

Les inscriptions pour l'édition 2026-2027 devront parvenir avant le 15 janvier 2026 par mail à la secrétaire.

- **Coupe d'Alsace :**

Le samedi 6 décembre au boulodrome de Strasbourg, final four.

- **Inscription en coupe de France Jeu Provençal 2026 :**

A envoyer à la secrétaire avant le 10 décembre 2025.

- **Formation gestionnaire table de marque :** en janvier 2026.

Renouvellement des commissions / AG CD68

Toutes les candidatures (arbitrages, tronc commun, éducateurs, commission des jeunes, commission féminine) devront parvenir par mail à la secrétaire du CD68 avant le 25 novembre

Réservation des repas pour l'AG du CD68 à Munster du 6 décembre 2025 : avant le 23 novembre à la secrétaire du CD68.

Activités et projets dans vos clubs pour 2026

Le président du CD68 fait un tour de table des présidents de clubs.

Globalement les clubs ne déplorent pas de problèmes particuliers et sont confiants pour l'année 2026.

Le CB Illzach : monsieur BADER Roland informe que le club envisage de faire régulièrement des concours cet hiver dans le boulodrome, le mercredi pour les vétérans (inscriptions mardi à partir de 16h) et le samedi en open (inscriptions le vendredi à partir de 16h).

Les équipes de bénévoles jouent le jeu à Illzach pour permettre ces manifestations ouvertes à tout le monde afin de donner accès au boulodrome aux autres clubs durant l'hiver.

Il est d'autant plus déplorable de constater que certains joueurs prennent l'habitude de consommer leurs propres boissons sur le parking aux coffres des voitures.

Le Pétanque Club d'Ensisheim : monsieur STELIN Christophe est satisfait de son évolution et compte présenter 2 ou 3 équipes en CDC et 1 équipe en féminin pour 2026.

Le Pétanque Club de Wittelsheim : monsieur DE GRUTTOLA Valentin annonce que tout va bien.

Le FC Guebwiller : monsieur STUDER Christian peine à trouver une solution par rapport à l'interdiction de fumer dans le complexe sportif auquel il est intégré.

Monsieur RAY Lionel confirme que cette nouvelle loi va être difficile à mettre en vigueur sur leurs installations et que la police peut débarquer à tout moment pour sanctionner les fumeurs pris en flagrant délit.

Le Pétanque Club d'Issenheim (madame VIKOR Christiane) signale que la mairie a affiché l'interdiction de fumer aux portes de leur association, signifiant que cette loi doit y être respectée.

Le Pétanque Club de Sierentz : monsieur TRAMBA Thierry remercie chaleureusement le CBI d'ouvrir

le boulodrome aux joueurs extérieurs grâce au ticket journalier et d'y trouver une ambiance conviviale.

Le MPSL : BIRINGER Franck considère que les terrains de jeu provençal de Biesheim étaient impropres à la pratique correcte du jeu, mais reconnaît qu'il est compliqué de trouver des terrains adéquats dans le département.

Il souhaite aussi qu'on trouve plus de formules pour redynamiser les concours officiels

Le Pétanque Club de Fessenheim : monsieur SCHWEIN Laurent sort d'une année compliquée en terme d'organisation, car il n'y avait pas assez de terrain, un manque de lumière et un partage des terrains soumis au bon vouloir du club de foot pour décaler leurs matchs lors des compétitions de jeu provençal.

Le Pétanque Club de Rhodia : monsieur RABELLINO Michel ne souhaite plus organiser les championnats de jeu provençal.

Possibilité d'en organiser à la Boule 2000 sur le terrain stabilisé (11 terrains).

Le président, monsieur MAURER Pierre, lève la séance à 17h45 et remercie les présidents pour leur présence et leur participation.

Les secrétaires
Mesdames THOREL Sylvie et LEQUERTIER Chantal

Le Président
Monsieur MAURER Pierre